

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2018

Présents : F Poyet Tissot, C Esparvier, M Geay, Y Lionard, Y Charliot, C Vachez, L Thomas.
Absents excusés : D Burelier (pouvoir donnée à M Geay) MT Dosson, R Duchez.

APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION :

APPROBATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE : TRAVAUX EXTENSION RÉSEAU « LA ROCHE »

Après l'analyse de Monsieur BUJARD du cabinet ICA, monsieur le Maire présente l'entreprise Eurovia, retenu par la commission pour la création du réseau, pour un montant de 239 996,90€
Après délibération le conseil municipal valide le marché.
Les travaux débiteront mi- Janvier pour une durée de 15 semaines.

TARIFS COMMUNAUX :

Monsieur le Maire propose quelques augmentations pour les tarifs 2019.
En prévision de la création d'un jardin du souvenir au cimetière :
La concession perpétuelle est de 140,00€/m².
La concession cinquantenaire est de 70,00€/m².
Le forfait assainissement passe à 65,00€.
Pour les personnes en dessous du seuil de : 40m³/ adulte appliqué d'office et 20m³/ enfant appliqué d'office.

DÉLIMITATION ÉCLAIRAGE PUBLIC MAINTENANCE SIMPLIFIÉE :

Monsieur le Maire présente l'adhésion à la compétence optionnelle de l'éclairage public qui arrive à échéance fin 2018.
Le SIEL territoire Énergie propose une convention pour une durée de 6 ans, pour une maintenance simplifiée comprenant les contrôles, le nettoyage 1/ an des 76 lampes...
Le coût de l'éclairage public est de 4 500,00€/an. Le C M valide cette proposition.

DIVERS :

Monsieur le Maire propose au CM :

- le marquage au sol des lignes blanches des stops de la commune.
- une information avec les habitants du lotissement les mésanges, sur la reprise de la voirie et l'éclairage public.
- de nommer une personne pour le recensement 2019 de la commune, début janvier.

Le CM propose plusieurs personnes. Mme TALICHET accepte cette mission.

Le Conseil municipal est informé de :

- l'évolution du nettoyage du terrain de loisirs : la mise en place d'un avaloir, la pose de drain pour assainir le terrain, le taillage des arbres. Une visite des lieux est organisée le 9 décembre.
- la proposition du CCAS pour le legs LAFFAY. La candidature de Nathalie MAISONHAUTE a été retenue pour un montant de 600,00€.
- l'achat d'un nettoyeur haute pression pour un montant de 1 732,00€.
- la visite d'un expert suite aux différents vols sur la commune (en attente d'attribution de dédommagement).
- la visite de Monsieur FOUGERE de la MAGE pour le contrôle et les mesures de la station. L'entretien est satisfaisant.
- des remerciements de la FNACA pour leur subvention allouée.
- des différents travaux d'entretien dans la salle du Chevalard par l'entreprise PERIER.

Le Conseil municipal valide :

- le rapport d'activité 2017 de Forez Est.
- La convention de mise à disposition par Le Syndicat du Barrage de Villerest pour la commune de 2 personnes/3 jours soit pour l'année 42h.